

Données financières

Budget primitif

Chaque année, le Conseil Municipal vote le budget de la Ville. Celui-ci prévoit les dépenses et les recettes.

Le budget primitif 2014 s'inscrit dans la continuité des prévisions budgétaires réalisées depuis le début du mandat, en s'inspirant du **souci de répondre aux besoins quotidiens des citoyens, de la nécessité d'entretenir le patrimoine et de préparer la ville pour l'avenir.**



Vote du budget

Il a été voté lors de la séance du 17 décembre 2013.

Le budget principal s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant global de **96 M**.

La section d'investissement s'équilibre pour un montant de **26.4 M**.

Quant à la section de fonctionnement, elle s'équilibre pour un montant de **6.6 M**.



Le compte administratif 2012

Chaque année avant la fin juin, le Conseil Municipal vote le compte administratif (bilan comptable) de l'exercice précédent.

Celui-ci retrace les dépenses et les recettes réalisées sur une année. Pour l'exercice 2012, il a été voté le 25 juin 2013.

Les réalisations du budget de la ville s'élèvent à 96 018 K en dépenses et à 97 410 K en recettes.

[En savoir plus...](#)

